

LÉZARD TACHYDROMOÏDE. *LACERTA TACHYDROMOIDES.*

PL. 1. Fig. 5—7.

En plaçant cette nouvelle espèce dans le genre Lézard, nous n'avons pas jugé à propos d'adopter les nombreuses coupes artificielles, érigées récemment aux dépens de celle que nous venons de citer. On est loin encore d'avoir bien établi les caractères qui distinguent les espèces du genre Lézard; et nous ne possédons que des notions très imparfaites sur les variétés que l'on observe chez plusieurs d'entre elles; ces variétés ne se bornent pas seulement à la distribution des teintes, mais également à l'étendue et à la configuration des écailles qui, dans certaines espèces, varient souvent considérablement d'un individu à l'autre. Nous nous bornons à citer l'espèce appelée pardalis ou velox, dont les écailles du dos et du dessous de la queue offrent souvent des disparités considérables, à-peu-près comme on l'observe dans les divers individus de l'Agame du désert, et dans plusieurs autres Sauriens. Les variétés innombrables du Lézard des murailles selon les différens pays qu'il habite, ne sont connues que de peu de naturalistes; cette espèce répandue dans une grande partie de l'Allemagne, de la France, enfin dans toute l'Europe méridionale, depuis la Grèce jusqu'en Espagne, se retrouve même dans les îles de Madère et de Ténériffe, où elle se présente sous une robe d'un brun verdâtre presque uniforme. Un autre petit Lézard d'Europe, le Lézard vivipare ou *Lacerta crocea* de Wolf, a échappé, par sa rareté, aux recherches de plusieurs naturalistes qui, n'en examinant qu'un petit nombre d'individus, ont pris de légères variétés dans les teintes pour constantes, et ont introduit, dans le système, plusieurs espèces nominales.

Le caractère artificiel établi pour reconnaître le genre Lézard, est tiré de la présence d'un pli de la peau en guise de demi-collier, qui se trouve sous la gorge près des extrémités antérieures. Ce collier, très peu prononcé dans plusieurs espèces, comme dans le *Lacerta pardalis*, disparaît plus ou moins ou totalement dans les espèces dont les écailles, offrant plus de développement par leur étendue et par les carènes dont elles sont surmontées, occupent non seulement les parties supérieures de l'animal, mais aussi le dessous qui, dans ce genre, est ordinairement revêtu de plaques: à cette dernière catégorie appartiennent les espèces réunies dans les genres *Psammodromus*, *Algyra* et *Tachydromus*. Le *Psammodrome*, se rapprochant par ses formes des Lézards proprement dits, nous omettons ici les détails relatifs à son organisation. Le Lézard algyre, tout en conservant les formes générales des autres espèces, offre une queue très déliée et des écailles larges en losange sur toutes les parties du tronc, mais dont celles du dessus seulement sont surmontées d'une forte carène. Le Lézard tachydrome (*Tachydromus sexlineatus* et *quadrilineatus*), se distingue du reste des Lézards, outre ses formes effilées, par la configuration des écailles du tronc, qui sont extrêmement petites et granulées sur les flancs, tandis que celles des autres parties sont grandes et surmontées par des carènes extrêmement prononcées, dont l'ensemble forme des stries continues et assez saillantes. La nouvelle espèce que nous allons décrire tient en quelque sorte le milieu entre les Lézards algyre et tachydrome; mais se rapprochant par ses formes et son organisation plutôt du dernier, nous lui avons donné un nom qui doit rappeler l'affinité qui existe entre ces deux animaux. On parviendra facilement à les distinguer l'un de l'autre,

en observant que le Lézard tachydromoïde offre des formes moins allongées que le Lézard tachydrome, et qu'il a le dos muni de six rangées transversales d'écailles, qui forment autant de stries longitudinales, tandis qu'on n'en voit que quatre chez l'autre espèce. La distribution des teintes, la forme diverse de la tête et des plaques qui la garnissent, offrent d'autres traits distinctifs plus ou moins saillans.

Le Lézard tachydromoïde ne parvient guère à la taille de nos Lézards ordinaires d'Europe; mais il l'emporte sur la plupart de ceux-ci par rapport aux dimensions longitudinales, vu la délicatesse de ses formes et l'extrême longueur de la queue. La tête, grosse et arrondie au bout chez les jeunes, ainsi que chez les très vieux individus, est conique et presque pointue à l'âge moyen. Les plaques dont elle est revêtue, plus ou moins modifiées à l'égard de leur forme, mais modelées sur le même type que celles des autres Lézards, sont immédiatement suivies d'écailles granulees et assez petites, qui s'avancent également sur la région des tempes. De semblables écailles se prolongent sur les flancs, dont elles occupent toute la largeur, à l'exception des hypocondres, où l'on voit trois ou quatre rangées d'écailles plus grandes et fortement carénées. Les tégumens du ventre et du dos, qui forment une espèce de cuirasse, se trouvent en quelque sorte séparés par cette distribution de petites écailles sur les flancs. Cette cuirasse est composée de larges écailles surmontées d'une carène tellement prononcée, que ces carènes, se touchant avec leurs pointes, forment des stries continues et assez saillantes, dont le nombre égale celui des rangées transversales d'écailles, c'est à dire six sur le dos et autant sur l'abdomen. Les quatre rangées dorsales moyennes se réunissent cependant, tout en conservant leur forme, en deux rangées d'écailles, vers les parties postérieures; et comme il se forme aux côtés et au dessous de la queue des rangées d'écailles semblables, ce membre en est garni dans tout son pourtour. Comme dans le Tachydrome, le nombre des pores fémoraux est réduit à deux ou trois paires, qui se trouvent à côté de l'anus. Il existe, dans notre Lézard du Japon, sur les côtés du cou, un vestige de collier en forme de pli transversal. Les narines offrent une position parfaitement latérale, ainsi que les yeux; et ces organes, de même que la langue, l'oreille externe et les dents, ne diffèrent pas de ceux des Lézards; cependant je n'ai pu observer dans notre espèce les aspérités qui tiennent ordinairement lieu des dents palatines dans ce genre.

La couleur dominante est un vert olivâtre plus ou moins foncé, tirant quelquefois fortement au brun, notamment chez les vieux individus. Le dessous est toujours plus clair et même souvent d'un jaunâtre uniforme. Les flancs au contraire, d'un brun foncé verdâtre, sont marqués d'une raie jaunâtre, qui naît immédiatement derrière l'œil.

Le Lézard tachydromoïde a été découvert au Japon par M. de Siebold; ce voyageur et plus tard M. Bürger nous en ont adressé une suite complète d'individus dans toutes les périodes de l'âge.

Mr. de Siebold assure que ce Saurien, dont les mœurs et les habitudes sont absolument les mêmes que celles de nos Lézards d'Europe, appartient au nombre des animaux rares du Japon. Il se trouve en très petite quantité dans les environs de Nagasaki, et ne paraît guère se rencontrer dans l'île de Nippon, où l'on connaissait cependant le nom de l'animal. Suivant le savant Japonais Midsoutani Soukérok, ce reptile s'appelle 𪛗𪛗𪛗 Sizi musî. Les Chinois le désignent sous celui de *Ché kiéou moù*, ce qui veut dire: grande tante du serpent.

